

dra à la Commission des prix et des revenus d'examiner, comme l'a réclamé le Syndicat des agriculteurs de la Saskatchewan, les profits inflationnistes réalisés par les fabricants de matériel agricole?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Il existe un rapport—que mon collègue le ministre de l'Agriculture, présentera très prochainement—sur la question du prix des machines agricoles. A mon avis, toute décision serait prématurée avant que nous voyions ce rapport et que nous l'analysions.

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. A-t-il examiné la politique anti-inflationniste du ministre des Finances afin de déterminer si elle comprend l'approbation d'offres non sollicitées de prêts individuels de la part de sociétés de financement qui exhortent les gens, partout au Canada, à emprunter de l'argent à des taux d'intérêt élevés, alors qu'on dépense beaucoup à cette époque de l'année?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Os-hawa-Whitby à la parole.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, puis-je poser la question de privilège?

M. l'Orateur: La parole est au député de Cape Breton-East Richmond qui pose la question de privilège.

M. MacInnis: Le ministre de l'Expansion économique régionale vient de faire une distinction entre les sociétés de la Couronne et la Fonction publique. J'aimerais me reporter à la réponse qu'il m'a donnée le 26 novembre 1969 et qui figure au hansard à la page 1273, première colonne:

Monsieur l'Orateur, l'embauchage de personnel à la compagnie Devco comme dans la plupart des ministères et sociétés de la Couronne a été gelé depuis près d'un an.

Aujourd'hui, le ministre a cherché à distinguer les sociétés de la Couronne de la Fonction publique alors que la semaine dernière il les associait. Le moins qu'on puisse espérer c'est une réponse franche.

Des voix: Bravo.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler aux députés qu'un certain désordre règne à la Chambre alors que des députés sont en train de faire des déclarations. J'invite l'assemblée à ne pas oublier les règles et usages en vigueur concernant les échanges de part et d'autre.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE CANADIEN NATIONAL ET AIR CANADA

LES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT ET LA GARANTIE DE CERTAINES VALEURS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 2 décembre, de la motion de l'honorable M. Gray: Que le bill C-7, autorisant la prestation de fonds pour faire face à certaines dépenses d'établissement du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada et d'Air Canada depuis le 1^{er} janvier 1969 jusqu'au 30 juin 1970, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de certaines débentures qu'émettra Air Canada, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des transports et des communications.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, hier soir au moment de l'ajournement, je traitais du problème des transports et des milliers de voitures qui quittent la région de la baie Georgienne—je remarque que le hansard dit «Thunder Bay» alors que ce devrait être «la baie Georgienne»—en direction de Toronto et de la région du lac Ontario en direction de l'ouest et de l'est. Je signalais qu'il y avait dans l'ensemble plus d'un million de gens qui se rendaient à leur travail chaque matin et en revenaient chaque soir, utilisant des voitures qui transportent un à quatre ou cinq passagers, chacune vomissant des gaz d'échappement toxiques.

• (3.20 p.m.)

Je l'ai dit hier soir, quand on songe que c'est là le centre industriel du Canada et que presque un tiers de l'impôt sur le revenu prélevé par le gouvernement fédéral en provient, on comprend que c'est une région non seulement très importante mais aussi très congestionnée. Suivant les calculs et les prévisions dont les statisticiens nous ont fait part, la densité de la population en l'an 2,000, sera massive du lac Ontario à la baie Georgienne.

A mon avis, nous ne considérons pas la question en réalistes. Je le répète, de nombreuses lignes de chemin de fer et de nombreuses routes rayonnent de Toronto. Vers le nord, il y a la route 400, la route 27 et la route 11, vers l'ouest, la route 401, et plusieurs autres. Parallèlement aux routes, il y a les lignes de chemin de fer. Il suffit de nous arrêter un instant pour songer au problème le